

LES MARCHÉS

Attention certaines dates sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées.

DATE <i>(veuillez cocher le(s) marché(s) au(x)quel(s) vous souhaitez participer)</i>	METRAGE <i>Merci de préciser le nombre de mètre(s) linéaire(s) souhaité(s) par date</i>	MONTANT DROITS DE PLACE <i>(partie réservée à l'administration)</i>
☐ 27 juin – Feu de la Saint Jean – Place Lapérouse		
☐ 07 juillet – Place Lapérouse		
☐ 21 juillet – Place Sainte Cécile/Pile		
☐ 28 juillet – Place Sainte Cécile/Pile		
☐ 04 août – Place Sainte Cécile/Pile		
☐ 11 août – Place Sainte Cécile/Pile		
☐ 18 août – Place Sainte Cécile/Pile		
☐ 25 août – Place Lapérouse		
		TOTAL

Toute inscription à une date, et validée par la ville, sera systématiquement facturée, même en cas d'absence de l'exposant (en dehors des éventuelles annulations pour cause de météo ou autre)

☐ "J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une assurance responsabilité professionnelle en cours de validité pour l'activité exercée lors de ces marchés de nuit".

Fait à le

Signature et tampon de l'entreprise

Merci de retourner cette fiche complétée **avant le 17 avril 2026 à 12h00** à l'adresse suivante :

Mairie d'Albi – Service Attractivité Commerciale - 16 rue de l'Hôtel de Ville 81023 ALBI CEDEX 09
ou par mail à commerce@mairie-albi.fr